

CONSEIL D'ÉCOLE
GROUPE SCOLAIRE LOUIS ROUZAY
Année scolaire 2020/2021, 2^{ème} trimestre
mardi 16 mars 2021

Début de la séance : 18h30, en distanciel

Liste des présents :

Président de la séance : Monsieur SEBIRE, directeur de l'école.

Enseignants : Mesdames MATHONEAU, CABEAU, DEROUINEAU, VIGNAUD, JAVANAUD, CHARPENTIER, PEGNY et Monsieur BIGOT.

Mairies : M. BESNIER (Maire de MONTBIZOT), Mmes GUYON et LERAY (adjointe, chargée des affaires scolaires)

Parents élus titulaires : Mesdames PESCHEUX, BOINET, CHEVALLIER, FROGER, GUITTONNEAU, CARVILLE.

APEM : M. PIERRE

Liste des excusés :

Inspectrice de l'Éducation Nationale : Madame EMILE

Enseignants : Mmes PERRAULT, TRICOIRE.

Parents élus :

Liste des absents : STRUILLOU, BRAQUE, BAUDRY. PIERRE, BRUNET, COUJANDASSAMY, CHEVALIER, FEUILLARD, PASQUIER CHAUVIERE, POIRAUDEAU.

Préambule

Présentation du conseil à distance :

Image : choix de chacun de mettre un fond noir ou d'apparaître en fond d'écran

Son : pas défaut, couper les micros pour éviter les sons parasites

Prise de parole : Possible au cours du conseil, appuyer sur l'icône ou écrire dans le CHAT sa question.

1- FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉCOLE

- Approbation du conseil d'école précédent

Lecture des points évoqués lors du dernier conseil d'école. (Approbation du procès-verbal du conseil d'école précédent, daté du 17 novembre 2020).

Procès Verbal validé

Vote pour : 18

Vote contre : 0

Abstention : 0

Question des parents : Vous indiquez que les PV des conseils d'école sont disponibles sur le site de la mairie.

Ceci n'est pas le cas, le site n'est pas du tout à jour. Serait-il possible de recevoir par mail ces comptes-rendus ? Ou est-il possible de mettre à jour le site de la mairie pour avoir les informations dans des délais raisonnables ? Je sais que ce document est aussi consultable sur le tableau d'affichage de l'école mais étant parent d'élève de maternelle, je ne vais jamais de ce côté de l'école.

Réponse du directeur : Effectivement, nous transmettons les PV à la mairie pour transmission sur le site de la commune. A voir pour la mise à jour avec les services de la mairie. On a la volonté de faire un compte rendu plus rapidement.

Réponse de la mairie : Il va pouvoir être diffusé sur le site de la mairie. Cela est possible que lorsqu'ils sont validés. Le timing est parfois un peu long entre les deux conseils.

2- RESTAURATION SCOLAIRE ET HYGIÈNE

Restauration, organisation du temps du midi:

L'organisation du temps du midi est toujours aussi compliquée à gérer avec des contraintes sanitaires qui se sont durcies. (Désinfection entre les services, tables plus espacées, enfants toujours assis à la même table)

Néanmoins, Nelly et son équipe arrive à prendre en charge correctement tous les enfants, en 2 services et les repas se passent bien. Elles s'adaptent aussi pour les enfants qui sont plus difficiles à gérer (mise en place d'une présence pour un élève de PS, isolement pour une élève de CE2)

Les enfants arrivent par classe et choisissent où ils s'assoient, par petit groupe. Ils restent comme cela pendant toute la période, à la même place.

Cela leur permet de manger toujours avec les mêmes groupes et plutôt dans un bon climat.

Pour information, les menus sont maintenant, depuis le retour des vacances d'hiver, conseillés et validés par une diététicienne de Sainte-Jamme-sur-Sarthe.

Nelly faisait les menus. Elle continue à les faire, mais la diététicienne vient vérifier ce qui est fait, Nelly rééquilibre si nécessaire, en fonction des besoins nutritionnels des enfants.

La diététicienne n'est pas une obligation légale, mais une volonté de la mairie.

Question des parents : serviettes de table

Les serviettes en tissus sont distribuées de façon automatique à tous les enfants du 1er service, on oublie simplement que dans les enfants qui déjeunent au 2ème service, il y a des CP (comme au 1er service).

Ces enfants, de même classe d'âge, ne sont pas pourvus de serviettes. Pourriez-vous distribuer à tous les enfants de CP (du 1er et 2nd service), une serviette en tissu ou jetable, de façon à ne pas créer d'inégalités ?

Réponse de la mairie : A la base, les serviettes étaient destinées aux maternelles, et ce depuis la pandémie.

Comme il y a des CP au premier service, ils en bénéficient. Les CP du 2ème service peuvent aussi avoir un bavoir, sachant que certains refusent. Il y a la possibilité de donner une serviette en papier pour les autres élèves.

Question des parents : règlement intérieur, remises.

Le règlement intérieur stipule 4 jours d'absence scolaire avant que les repas soient défalqués même pour raisons médicales.

Nous sommes tout à fait d'accord avec cette carence, sauf quand l'enfant est malade et que le médecin demande une éviction scolaire ou fait un certificat demandant de ne pas aller à l'école. Pour 2021/2022, le règlement pourrait-il être revu avec cette clause : absence avec certificat médical (CM) = remise d'ordre des repas non pris dès le 1er. (Sous conditions de prévenir la cantine et de fournir le CM).

Pour exemple : Sur le mois de janvier, pour ma propre situation avec un enfant de maternelle qui a eu la varicelle j'ai payé 18€ de plus que ce que mon enfant a consommé, cela représente un vrai surcoût.

Réponse de la mairie : Selon les informations prise aux alentours, toutes les mairies ont un délai de carence. Comme la gestion est réalisée par la mairie, on ne peut pas gérer les effectifs de la cantine au quotidien, c'est trop difficile.

Par exemple, au collège, il est possible de prévenir pour annuler un repas 5 jours avant.

Question des parents : commission cantine

Qu'en est-il de la commission cantine ?

Réponse de la mairie : on ne peut pas la mettre en place à cause de la pandémie. C'est toujours à l'ordre du jour et reviendra quand le contexte le permettra.

Est-ce que la cantine retrouve une organisation saine, déroulement du repas, bruit... ?

Réponse de la mairie : oui, tout le monde prend ses marques, on commence à s'y retrouver.

Réponse du directeur : Selon Nelly, plutôt oui, même si cela dépend encore des jours.

Mme Boinet précise qu'un élève de CM2 a reçu une convocation mais que les parents d'élèves ne l'ont pas reçu.

Hygiène :

Poux : On nous alerte régulièrement pour le retour de poux dans la tête des enfants. Nous ferons une information d'ici la fin de la semaine pour prévenir le retour de ces parasites.

Lavage de mains :

Question des parents : Du fait de la crise sanitaire un protocole de lavage des mains intensifs est mis en place. Résultat les enfants se retrouvent avec les mains très abîmées jusqu'à saigner ! D'après le retour de mon enfant, ils se lavent les mains avant la récréation. Est-ce que ce lavage ne pourrait pas être supprimé, sachant qu'ils vont en récréation et donc se salir directement les mains après et qu'en rentrant de récréation ils se lavent de nouveau les mains ?

Réponse du directeur : Non, ce n'est pas possible. Le lavage des mains est obligatoire dans le dernier protocole sanitaire en entrant et avant de sortir de la classe, le matin, pour les récréations, sur le temps du midi, pour aller à la cantine, en repartant le soir.

Les enfants se lavent les mains au minimum 8 fois à l'école par jour (hors temps de repas).

Question des parents : Est-il possible que la mairie investisse dans un savon moins agressif pour la peau de nos enfants ?

Réponse de la mairie : La mairie n'a pas eu la question. Elle se propose de revoir le savo pour les mains. Celui utilisé est déjà prévu pour les enfants.

3- VIE SCOLAIRE

1- mise en œuvre du protocole sanitaire dans l'école, difficultés rencontrées

Comme le protocole sanitaire persiste, les dispositifs pédagogiques que nous souhaitons mettre en place comme les décloisonnements n'ont pas vu le jour.

Nous n'avons pas fait de sorties depuis le début d'année, et nous n'avons participé à aucune manifestation.

Les projets sont très réduits. Certains auront lieu en deuxième partie d'année.

Question des parents : Absences Mme Tricoire

Les absences de Mme Tricoire non remplacées commencent à peser :

- pour les enfants : manque de repères, je vais à l'école ce matin ? peut-être, pas sûr. Changement de l'adulte très régulièrement.
- pour les parents : organisation de garde pour soulager l'école.
- pour les enseignants : nous pensons notamment à Mmes Charpentier et Derouineau, qui acceptent beaucoup d'enfants dans une même classe. Il est incompréhensible que la DSDEN puisse laisser cette classe sans enseignant autant de journées. C'est une classe de PS/MS c'est vrai, mais n'ont-ils pas droit à l'école comme les autres ? Ce n'est qu'un constat, en aucun cas un jugement de l'école ou des enseignants. Plutôt une interrogation face à l'institution.
- Pourquoi nous ne sommes pas informés des changements de maître ou de maîtresse en remplacement de Mme Tricoire ?

Réponse du directeur : Évidemment, les absences du personnel ne sont pas volontaires. Tout le monde les subit, les absents en premier. Comme ce sont des maladies, je n'ai pas à expliquer les raisons des absences des enseignants.

Pour information, au niveau de la procédure de remplacement, j'avertis le secrétariat de circonscription, dès que j'ai connaissance d'un arrêt, parfois très tôt le matin, pour avoir des remplaçants. Cependant, ce n'est pas toujours facile d'obtenir quelqu'un sachant que la période est génératrice d'arrêt maladie (cas contact, positif au Covid).

Après, c'est transmis aux services des remplaçants qui mettent ou non une personne à la place. Ce n'est pas automatique. Cela dépend de plusieurs facteurs : personnes disponibles, temps d'arrêt, localisation, nombre de classe de l'école. Et c'est pourquoi il arrive aussi que cela ne soit pas toujours la même personne qui fasse le remplacement.

C'est donc auprès de l'inspection qu'il faut s'adresser si vous estimez que Mme Tricoire n'est pas suffisamment remplacée.

Pour ce qui est de l'information aux familles, j'essaie de faire ce que je peux. Je rappelle que je suis un jour en direction, le reste du temps dans ma classe. Je n'ai pas de secrétaire pour m'aider. Je ne peux donc pas toujours prévenir des absences et des remplacements qui s'opèrent, parfois le jour même.

Question des parents : visite école

Nouveaux dans la commune nous n'avons pas eu l'occasion de visiter l'école, pensez-vous que cela sera possible un jour ? Ou recevoir des photos de la structure ?

Réponse du directeur : toujours à cause de la Covid, nous ne pouvons pas et ne pourrions probablement pas organiser de visites de l'école cette année.

Nous réfléchissons à une idée de visite virtuelle pour découvrir l'école, notamment pour les nouveaux arrivants et les futurs PS.

Question des parents : Masques :

Étant donné la crise sanitaire qui se prolonge et qui malheureusement va continuer nous devons peut-être réfléchir à une solution pour nos petits notamment aux CP qui apprennent à lire et les sons. Différentes écoles ont mis en place des masques transparents pour les instituteurs. En effet, il ne faut pas les mettre la journée entière mais l'adapter en fonction du programme de la journée (dictée, sons, les langues...). Il ne faut pas les mettre sur la cour car ils font de la buée. Mais a priori il y a de très bons retours des enseignants et surtout des enfants qui entendent mieux la maîtresse et retrouvent leurs jolis sourires. Ceux-ci ont un coût d'environ 10 euros et il est régressif en fonction de la commande. Ils sont lavables. Pourquoi ne pas en parler à l'A.P.E. ?

Réponse du directeur : Notre administration nous fournit en masque, qui doivent être agréés par l'EN. Effectivement, l'idée est intéressante. Nous l'avons évoquée en début d'année. Nous avons posé la question à l'IEN. Mais ces masques ne nous sont pas adressés, seulement aux enseignants spécialisés qui interviennent auprès d'élèves sourds et muets.

Cependant, sur le plan pédagogique, cela est intéressant et cela peut être réfléchi avec les collègues. A priori, les collègues de GS et CP, en priorité, sont intéressés pour en avoir. Pour les enseignants de maternelle, c'est important aussi de voir l'adulte, notamment pour les émotions qui transparaissent, le second degré, les sons...

Question des parents : Les classes ne peuvent pas se mélanger en récréation mais lorsqu'il y a un enseignant absent les enfants vont dans d'autres classes. Pourquoi ne pas rétablir les récréations en commun avec les autres classes ?

Réponse du directeur : C'est vrai pour les classes maternelles, pas pour les classes élémentaires. Les maternelles sont réparties dans les autres classes, dans la mesure du possible, s'il n'y a pas de remplaçant. Pour les récréations, ils suivent la classe.

En cas d'absence, les élémentaires vont dans des salles annexes aux autres classes et font leur travail. Ils sortent à part de la classe.

Pour ce qui est des récréations, le protocole sanitaire ne nous laisse pas le choix, il faut séparer chaque classe.

Question des parents : Serait-il possible que les maîtres et maîtresses viennent accueillir les enfants au portillons comme en début d'année? Afin de garder un contact parents instituteurs qui est déjà malheureusement interrompu à cause de cette crise sanitaire. Il est vrai qu'ils sont présents le soir mais certains parents ne sont là que le matin.

Réponse du directeur : Le matin, on doit accueillir les enfants dans la cour et les faire se ranger. C'est plus facile avec 2 enseignants, sachant qu'il y a en plus souvent d'autres élèves d'autres classes qui arrivent petit à petit.

Si les parents ont besoin de voir un enseignant le matin, ils peuvent lui envoyer un mail la veille pour le voir le lendemain matin.

Question des parents : Est-il possible que les horaires décalés soient respectés ou supprimés puisque sinon je ne vois pas l'intérêt d'avoir des horaires décalés si nous sommes tous en même temps à attendre portail puisque nos enfants ne sortent pas à l'heure ?

Réponse du directeur : Nous avons aussi constaté quelques retards dans notre organisation. Nous nous en excusons. Je vais demander quelques efforts à tous, enseignants et parents pour être à l'heure afin d'éviter les regroupements devant l'école, le matin, le midi et le soir.

Question des parents : Pourquoi les 2 classes qui sortent à la même heure au primaire ne sortent pas l'une au portail vert et l'autre à la porte qui donne sur le parking ?

Réponse du directeur : pourquoi pas, nous allons étudier cette option. Il n'y a pas d'objection de la part de la mairie.

Question des parents : Une élève arrivée en cours d'année dans une classe pose problème et perturbe le groupe. Est-ce que quelque chose va être fait ?

Réponse du directeur : Nous en avons été informés et avons mis des choses en place, sur le temps scolaire, périscolaire et familial. Nous avons rencontré la famille pour faire le point sur la situation.

Question des parents : Cycle piscine : Pourquoi le cycle piscine a lieu dans certaines écoles et pas dans la nôtre ?

Réponse du directeur : Nous n'avons pas pris le risque d'emmener des groupes à la piscine, sachant que la responsabilité en incombait au directeur en cas de transmission de maladie, alors que le protocole était sensé être validé par le directeur académique.

Et maintenant, toutes les piscines sont fermées, comme quoi il y a bien des soucis avec les bassins nautiques.

- temps forts et projets pédagogiques réalisés à cette date ou à venir :

-Pour l'école :

-Cadeaux de Noël et matériel de cour : chaque classe a été bien gâtée à Noël par l'APE.

Nous les remercions vivement.

Il y a eu aussi l'achat de jeux de cour (ballons, cordes à sauter, craies et autres jeux géants) qui servent beaucoup qu'on peut stocker dans une caisse. Chaque classe a sa caisse de matériel.

Par ailleurs, de nombreux engins de roue ont été achetés et sont en attente pour être amenés à l'école.

On attend avec impatience le garage à vélo pour les utiliser!

Nous précisons que certaines caisses ont été déjà endommagées, peut-être dû à une mauvaise utilisation par les élèves, ou à un plastique trop fragile. L'information est passée auprès des élèves de faire plus attention.

Par ailleurs, il n'est pas possible de faire des dons de matériel à l'école car les jeux doivent être conformes aux réglementations en vigueur et sont donc liés à des catalogues professionnels.

- projet jardin

Ce projet est chapoté par Mmes Derouineau, Javanaud et M. Bigot.

Il a été paillé cet hiver grâce à des feuilles. Les agents techniques de la mairie ont retourné la terre pendant les vacances d'hiver et retaper la bordure.

Nous avons fait appel à une association « les jardins des prés verts » pour nous lancer dans cette aventure que nous souhaitons pérenne. Des ateliers auront lieu certains jours d'ici la fin de l'année scolaire pour développer petit à petit le jardin et permettre de le faire découvrir, d'initier les élèves au développement des végétaux et de les sensibiliser à leur environnement.

Le but sera de créer un jardin mêlant plante potagère, aromatique et fruitière.

L'APEM demande si du matériel adapté à la taille des enfants a été acheté. Oui, cela a été acheté par la coopérative scolaire.

Coût de l'intervention de cette association : 1365€

- Projet fresque

La mairie et l'école se sont associées avec Mme Lucie Vandeveld, illustratrice pour réaliser les fresques à l'intérieur de l'école (sous le préau) et à l'extérieur de l'école.

Elle travaillera avec tous les enfants, par classe du 17 au 31 mai. Par la suite, elle fera la fresque à l'extérieur de l'école.

Son thème de travail sera la nature, l'environnement.

Le coût du projet pour l'école s'élève à 3800€ et est co-financé par l'APE et la coopérative scolaire.

La commune fournira le matériel et les planches en bois, support pour le travail.

- photographie scolaire

Nous allons faire la photo scolaire les jeudi 8 et vendredi 9 avril.

La photo sera individuelle et tous les portraits d'une classe seront assemblés pour faire la photo de groupe. Il n'y aura pas de photo de fratrie cette année.

Question des parents : Quand pensez-vous organiser les photos de classes ?

Même masqués, une photo de groupe serait possible, cela serait « le souvenir » de cette année 2020/2021. Ou pourquoi pas sur la cour avec les élèves espacés la photos prise en hauteur ce qui éviterait d'avoir le masque comme cela est fait dans les lycées. Cela rend très bien.

Quant aux photos individuelles, elles peuvent être organisées au bureau de l'élève dans la classe, et c'est le photographe qui se déplace. Le masque peut être enlevé, le temps de la photo comme lorsqu'il y a le repas.

Réponse donnée précédemment.

- journée déguisée

Nous avons souhaité organiser une journée déguisée le vendredi 23 avril, veille des vacances.

L'idée est de faire participer tous les élèves à une journée différente, où tous seront costumés.

Cela peut s'apparenter à un carnaval sans défilé.

On tâchera de préparer une chanson par classe et éventuellement de la chanter dehors devant d'autres classes, dans la mesure du possible. Le reste du programme sera élaboré ultérieurement.

Question des parents : Pourquoi il ne s'est rien fait à l'école pour le carnaval (demander aux enfants de venir déguisés pour la journée) ?

Réponse donnée précédemment.

- Conseil école-collège

Voici les informations que j'ai eu de la part de M. Lorient, principal du collège de Sainte-Jamme Sur Sarthe.

On ne peut pas vous dire pour le moment s'il y aura un conseil école/collège. Cela dépendra de l'IEN de circonscription.

Concernant les familles qui veulent visiter le site du collège, elles peuvent consulter le site du collège. Il y a une visite virtuelle de celui-ci. Une visite virtuelle par discipline est en cours de construction.

Concernant la porte ouverte et la rencontre du principal avec les parents, nous sommes obligés d'attendre, peut-être en mai ...

Ces informations ont été portées à la connaissance des parents de CM2.

- Bilan des évaluations nationales CP

Les évaluations nationales se sont déroulées pendant la deuxième quinzaine du mois de janvier. Elles se présentaient à nouveau sous la forme de 5 séquences : 3 en français (dont 1 séquence consacrée à la lecture à voix haute) et 2 en mathématiques.

CP :
- classe Mme Mathoneau
Certains exercices reprenaient les mêmes consignes que lors des évaluations d'entrée en CP. On note des progrès par rapport aux évaluations précédentes. Les domaines qui ont posé des difficultés à ce stade de l'année sont : la compréhension de phrases lues seul, la résolution de problèmes et l'addition en ligne.

Classe Mme Vignaud

Pour la classe de CP-CE1 :

Bon niveau général en français. Quelques fragilités en mathématiques, en particulier en calcul, pour 3 à 4 élèves.

- enfants en difficulté : RASED et procédure de maintien

Mme Boutruche, maîtresse E (difficulté scolaire) intervient toujours avec des élèves de notre école. Son emploi du temps a légèrement été modifié pour accueillir de nouveaux élèves.

Après-midi	jeudi	vendredi
H1	Montbizot ce1 Mme Vignaud	Montbizot ce2 M. Sébire
H2	Montbizot cp Mme Mathoneau	Montbizot GS Mme Derouineau
H3	Montbizot ce1 M. Bigot	Montbizot ce1 M. Bigot

La psychologue scolaire est régulièrement sollicitée pour tester des élèves ou pour des prises en charge.

Par rapport à la procédure de maintien, nous avons repéré quelques élèves dans l'école qui nous semblent en grande difficulté et relever du redoublement.

Nous allons en faire part à notre IEN en constituant un dossier pour chacun d'entre eux.

C'est à lui de valider quels sont les élèves qui seront maintenus. Charge à nous de prévenir les familles ensuite.

-Projet d'école 2020/2025

Nous avons commencé à aborder les points que nous souhaiterions faire apparaître dans notre projet d'école.

Mais c'est un chantier lourd et conséquent, qui, malgré tout, passe après l'application de toutes les contraintes à mettre en œuvre et leurs conséquences sur le plan de l'organisation scolaire.

Nous avons donc fait une pause concernant ce projet.

Nous tenterons de le reprendre en fin d'année scolaire.

4- ACTIVITES POST ET PERI-SCOLAIRES

- Garderie et temps du midi :

Tout se passe bien à la garderie. L'équipe et l'organisation sont rôdées et fonctionnent très bien. Danielle m'a dit que tout allait bien.

Question des parents : Y aurait-il une ouverture à 7h15 le matin ?

Va t'il y avoir le sondage aux parents en ce qui concerne les horaires d'ouverture de celle-ci ?

Réponse de mairie : Un questionnaire a été distribué à tous les élèves. Il fait un état des lieux de l'utilisation de la garderie et des demandes éventuelles des besoins des familles.

Il n'y aura pas de modifications faites sur les horaires d'ici la fin d'année scolaire. A voir pour la rentrée prochaine, sachant que cette décision se prend en conseil municipal.

Mme Guyon s'est renseignée sur l'organisation des communes environnantes. Les horaires de garderies sont les mêmes (à partir de 7h30 le matin).

5- ÉQUIPEMENT ET SÉCURITÉ

EQUIPEMENTS

-Investissements

Plan bibliothèque : La commune a doté l'école d'une enveloppe de 1000€ qu'on a dépensé pour Noël.

On aura apparemment la même enveloppe cette année.

Nous recherchons des volontaires pour couvrir les livres.

Nous avons encore des difficultés pour utiliser la bibliothèque de l'école avec les contraintes actuelles.

Commentaire de la mairie : Le budget de 1000 € est reconduit chaque année pour l'école.

Projet ENIR : la mairie profite du plan « école numérique rurale » pour faire des investissements importants pour doter les classes de matériel performants et très utile.

Des tableaux numérique interactifs ont été installés l'année dernière (2020), suite à une demande réalisée en 2019.

Pour cette année (demande de l'année 2020), sauf erreur de ma part, les demandes ont été acceptées pour l'achat d'ordinateurs portable pour les classes de PS/MS et de MS/GS (autres ? à compléter)

Si j'ai bien compris, nous sommes encore éligibles au PENR.

Pouvons-nous encore faire des demandes en matériel pour l'année 2021 ?

Par exemple, toute l'école n'est pas reliée à internet. Est-ce qu'on peut en faire la demande ?

Réponse de mairie : Mme Guyon espère que la fibre arrivera bientôt à l'école pour résoudre ces problèmes de connexion.

Bureau du directeur : j'ai été pourvu d'un très beau bureau de travail, fonctionnel et confortable.

Je remercie grandement la mairie.

Distributeurs de papier : 2 nouveaux distributeurs ont été installés dans l'école, un à la cantine pour test.

Commentaires de la mairie :

- Travaux à l'école :

-Travaux réalisés :

Un local (chalet) à vélo pour la maternelle est en train de se construire dans la cour maternelle.

Il est co-financé et construit par la mairie, l'APE et la Maison des Projets.

Fin des travaux prévus pour début juin.

Les modalités d'utilisation seront définies par une convention signée entre les parties qui financent ce projet et les utilisateurs : APEM, mairie, école et maison des projets.

La bordure du jardin a été remise en état.

La sonnette de l'école a été déplacée pour qu'on puisse sonner du portail.

Nous soulignons que le grillage de la cour commence à dater et s'abîmer par endroits. Mme Guyon prend acte de cette déclaration.

-Demandes de travaux pour 2021 :

Plan ENR : mise en place du WIFI dans toute l'école.

Achats d'ordinateurs dans l'école pour les classes de maternelles.

Nous soulignons que le grillage de la cour commence à dater et s'abîmer par endroits. Mme Guyon prend acte de cette déclaration.

-Sécurité/ santé

PPMS : présentation des PPMS : « risque majeur » ; « alerte/intrusion »

Aucun exercice n'a été fait dernièrement cette période.

Les prochains auront lieu pendant la période mars avril.

L'exercice PPMS aura pour thème le risque majeur. Les familles et les parents seront prévenus d'avance.

Exercice incendie : L'exercice incendie sera un exercice non prévu d'avance.

6- QUESTIONS DIVERSES

Pour information, voici la prochaine date de conseil d'école :

- vendredi 8 juin 2021, horaire à confirmer.

Fin de la séance :

Les secrétaires :	Le président de séance :
Enseignantes : Mme JAVANAUD Mme MATHONEAU	M. Julien SEBIRE
Parent élu : Mme GUITTONNEAU	